

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mardi 22 décembre 2015 à 16h30, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème et Florent Ricard, formant quorum sous la présidence du maire.

Est également présente madame Johanne Hébert, directrice générale.

Sont absents : les conseiller Paul André Ricard et Howard Welburn.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

**15-12-22-3986 Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du mardi 22 décembre 2015 à 16 h 30.

Adopté

Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance

Afin de combler les besoins du greffe pour la présente séance;

**15-12-22-3987 Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité:**

Que le conseil nomme madame Johanne Hébert, directrice générale de la Ville, à titre de greffière pour les besoins de la présente séance.

Adopté

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Séance extraordinaire du mardi 22 décembre 2015, à 16h30, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance
- C) Adoption de l'ordre du jour;
- D) Dépôt de la mise à jour des intérêts pécuniaires du conseiller Paul André Ricard;
- E) Autorisation de signature pour un protocole d'entente;
- F) Période de questions;

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

15-12-22-3988

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du mardi 22 décembre 2015 à 16h30 tel que présenté.

Adopté

Dépôt de la mise à jour des intérêts pécuniaires du conseiller Paul André Ricard

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2)*, la déclaration mise à jour indiquant les intérêts pécuniaires du membre du conseil municipal, monsieur Paul André Ricard, est déposée au conseil.

Autorisation de signature d'un protocole d'entente visant l'implantation d'une nouvelle usine

Considérant les discussions intervenues entre la Ville et les représentants de la compagnie désirant implanter une nouvelle usine à Huntingdon;

Considérant que l'entreprise sera génératrice de plusieurs emplois permanents;

Considérant qu'il s'agit d'un projet qui aura un impact positif sur le développement économique et social de la région.

15-12-22-3989

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité:**

Que le Conseil municipal autorise le maire, André Brunette et la directrice générale, Johanne Hébert à signer le protocole d'entente relatif aux accords intervenus entre la Ville de Huntingdon et les promoteurs en rapport à l'implantation d'une nouvelle usine à Huntingdon.

Adopté

Période de questions

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

15-12-22-3990

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 17 h 25.

Adopté

André Brunette, maire

Johanne Hébert, directrice générale